

Investissez dans la formation de vos futurs collaborateurs !



TAXE D'APPRENTISSAGE

DEPARTEMENT **STATISTIQUE ET INFORMATIQUE
DECISIONNELLE**

- ❖ **DUT** Statistique et Informatique Décisionnelle
- ❖ **Licence Professionnelle** Métiers du Décisionnel et de la Statistique

COLLABORATIONS POSSIBLES

Nous pouvons vous accompagner pour :

- recruter de futurs collaborateurs, stagiaires, alternants,
- former vos salariés,
- mener une étude ou une enquête,
- concevoir des outils d'aide au pilotage, de reporting,
- mener des projets de recherche ...

STAGE & ALTERNANCE

Recrutement d'un étudiant en stage (10 semaines en DUT, 16 semaines en LP) ou en **alternance** (18 mois/24 en entreprise en DUT, 8 mois/12 en licence pro).

Exemples :

- ❖ *Mise en place d'un reporting automatisé sur l'outil PowerBI*
- ❖ *Conception d'un outil de prévision et de pilotage de la production*
- ❖ *Mise en place d'outils de contrôle et d'analyse des performances*
- ❖ *Etude de la mise en place d'une GED*
- ❖ *Développement d'applications Web d'alimentation et de reporting*

PROJETS TUTEURES

Réalisation d'un **projet par un groupe d'étudiants** au sein de l'IUT, encadrés par un enseignant référent et un correspondant de l'entreprise commanditaire.

Exemples :

- ❖ *Enquête sur l'état de santé des apiculteurs en Aquitaine*
- ❖ *Migration de bases de données par le biais d'un ETL*
- ❖ *Étude statistique sur la corrélation entre les conditions de jeu et les blessures chez les joueurs de rugby*
- ❖ *Automatisation de la collecte des données relatives à l'entretien professionnel*

FORMATION ENTREPRISE

Montage de **formations « à la carte »** : programme et modalités établis **en fonction de vos besoins**. Exemples :

- ❖ *Méthodologies particulières : série chronologique, plan d'expériences, maîtrise statistique des procédés, tableaux de bord...*
- ❖ *Logiciels : Access, SAS, Sphinx, Talend, R, Qlikview, Excel (de débutant à expert)*
- ❖ *Langages : VBA Excel, SQL, Java, PHP, Android, Python...*

COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Depuis 2020, les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage ont évolué dans le cadre de la Loi « Avenir professionnel ».

L'IUT des Pays de l'Adour reste bénéficiaire de la taxe d'apprentissage :
13% de votre taxe d'apprentissage peut être fléché vers nos formations.

POUR NOUS SOUTENIR

Vous versez directement ce solde de 13% à l'IUT des Pays de l'Adour sans passer par un intermédiaire.

SOLDE 13%



IUT des Pays de l'Adour
UAI n° 0641842E

**Département Statistique et Informatique
Décisionnelle**

Quand ?

Entre le 1 janvier et le 31 mai 2021

Comment ?

Par virement ou par chèque, à l'ordre de **l'Agent comptable de l'UPPA**
(Modalités de versement précisées dans le bordereau pré-rempli ci-joint)

Attention à bien préciser comme destinataire du versement :
Département Statistique et Informatique Décisionnelle

Nous comptons sur vous !

La taxe d'apprentissage est une **ressource essentielle** pour nous permettre d'investir et maintenir un niveau de qualité dans nos formations.



Contact

Marie Lavielle
marie.lavielle@univ-pau.fr
06 65 67 92 62